



Litige avec un syndic de copropriété

Par **esqueroman**, le **14/10/2011** à **09:56**

Bonjour, je suis actuellement en conflit avec mon syndic qui refuse de répondre à mes demandes d'explication concernant des travaux qui ont été votés et payés mais pas terminés et sur le fait que le ménage n'est pas fait régulièrement dans les parties communes comme avant. J'ai refusé de payer les frais qu'il me réclame tant qu'il ne me répondait pas sur ces questions. Du coup, sans dialogue les sommes s'additionnent et nous sommes dans une impasse. J'aurais voulu savoir ce que je risquais si la situation perdurait et quels recours je pouvais avoir contre le syndic. Merci d'avance.

Par **amajuris**, le **14/10/2011** à **10:46**

bjr, tout d'abord le fait de ne pas payer vos charges n'est pas la bonne solution et vous êtes maintenant dans une impasse jusqu'au jour où le syndic décidera d'entamer une procédure judiciaire pour obtenir le paiement de vos charges. Je pense que vous ne devez pas être le seul copropriétaire dans cette situation, essayez de contacter le conseil syndical ou d'autres copropriétaires et demander d'inscrire ces questions à l'ordre du jour de la prochaine a.g.

Par **esqueroman**, le **14/10/2011** à **10:53**

merci pour votre réponse. Le souci est que justement les autres copropriétaires font l'autruche. En privé, ils reconnaissent que ça ne va pas mais ne veulent pas se mouiller. Donc, je n'ai pas de recours à part soumettre la question à l'assemblée générale?